

# **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 DECEMBRE 2017**

## **BON d'ACHAT OFFERT POUR LES PERSONNES AGEES DE 80 ANS ET PLUS**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Marc PERROT, Maire, a adopté à l'unanimité moins 2 abstentions, le compte-rendu de la séance précédente. Puis il a étudié les dossiers suivants :

### **AMENAGEMENT D'UN PARKING EN CENTRE-VILLE**

- a décidé de demander une subvention au Conseil Départemental au titre des Amendes de Police ( 15 % ) pour le poste VRD d'un montant de 86 500 € HT

### **RETROCESSION DE VOIRIE LOTISSEMENT LES HAUTS DE CHAMP-JUPON**

- a accepté la rétrocession de la voirie qui appartenait aux co-lotis. Les voies et réseaux deviennent donc propriété de la Commune qui en assumera l'entretien. Les frais de notaire seront assumés par le lotisseur.

### **VIREMENTS DE CREDITS**

- a décidé de procéder à des virements de crédits sur le budget eau et assainissement pour permettre les écritures comptables liées à l'intégration de dépenses en compte amortissable pour 59 293.27 € et sur le budget général pour la révision de prix d'un marché pour 503.56 €. Ces opérations d'ordre sont sans incidence budgétaire.

### **MOTIONS**

- a décidé de rédiger une motion relative à la réformes des aides personnalisées au logement, une motion de soutien sur l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité, une motion pour demander le retrait des dispositions du projet de loi des finances 2018 à propos des budgets de l'Agence de l'Eau qui remettraient en cause les projets des collectivités.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- **PERSONNEL COMMUNAL** : Monsieur le Maire a informé l'assemblée qu'il a recruté par voie de mutation un agent technique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 en la personne de Denis DUPUIS
- **BULLETIN MUNICIPAL**

Il sera distribué par les élus à partir de la fin de semaine.

- **BONS D'ACHATS AUX PERSONNES AGEES**

Chaque habitant âgé de plus de 80 ans se verra offert un bon d'achat de 20 € à utiliser chez les commerçants locaux.

- **CEREMONIE DES VŒUX**

Elle aura lieu à la salle des fêtes le Dimanche 14 janvier 2018 à 11 h 00. La population est cordialement invitée.

Aucune autre question ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-neuf heures trente.